



---

**Première réunion inter Commissions locales de l'eau  
relative à l'information sur le projet de substitution de ressource  
pour l'alimentation en eau potable à partir de la nappe du Cénomaniens Sud-Gironde**

**Réunion du 22 janvier 2019 (salle des fêtes de Saint-Symphorien)**

---

Relevé de décisions

Présidée par Messieurs DUCOUT, MERIC et BAUDY, respectivement présidents de la CLE du SAGE Nappes profondes de Gironde, de la CLE du SAGE Ciron et de la CLE du SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés, cette réunion avait pour ordre du jour :

1. Propos introductifs (Présidents des CLE des SAGE Ciron, Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés et Nappes profondes de Gironde) ;
2. Présentation du SAGE Ciron : enjeux et contraintes (animation SAGE Ciron) ;
3. Présentation du SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés : enjeux et contraintes (animation SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés) ;
4. Présentation du SAGE Nappes profondes : enjeux, objectifs et stratégie pour l'atteinte des objectifs, focus sur la nécessité de modifier les sources d'approvisionnement en eau potable et sur les moyens de procéder à ces substitutions (Secrétariat technique SAGE Nappes profondes de la Gironde) ;
5. Ressource en eau du Cénomaniens du Sud-Gironde : description, usages existants, présentation et mise en perspective des études déjà réalisées et à venir (Secrétariat technique SAGE Nappes profondes de la Gironde) ;
6. Conclusion.



*52 personnes étaient présentes, 8 personnes étaient par ailleurs excusées, dont un pouvoir transmis. La feuille de présence est jointe en annexe.*



**Mot d'accueil (M. Dupiol)**

La réunion débute à 14h10 par un mot d'accueil de M. Dupiol, Maire de Saint Symphorien. Il souhaite la bienvenue et passe un salut fraternel aux participants à cette 1<sup>ère</sup> réunion d'information sur le projet « Cénomaniens Sud Gironde ». L'ordre du jour est copieux et intéressant et promet des débats passionnés à venir. M. Dupiol souhaite être actif dans ce débat sur les ressources en eau. Il faut être attentif sur les rejets (usine d'élevage de cochons et pression anthropique) mais la CLE Vallée de la Leyre s'est exprimée sur ce sujet. L'entreprise a joué la montre mais la lettre pour la déclaration de travaux est arrivée la semaine dernière et laisse à penser que les rejets seront traités.

### **1. Propos introductifs (Présidents des CLE des SAGE Ciron, Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés et Nappes profondes de Gironde)**

M. Ducout remercie pour son accueil le maire de Saint-Symphorien, sensible à l'environnement et à la qualité de l'eau comme nous tous. Il salue les Présidents des CLE Leyre et Ciron et du SMEGREG et est heureux de cette réunion conjointe. M. Ducout rappelle qu'il a travaillé sur la loi de 1992, sur les SAGE et les CLE. Il y a eu depuis des avancées sur la qualité de l'eau, les nappes profondes et le cycle aval, sur le respect des partenaires. Le SAGE Nappes profondes a fait prendre en compte le principe de solidarité pour donner de l'eau potable à tous. Le développement démographique a lieu sur toute la Gironde donc il faut une participation équilibrée de tous pour la mise en œuvre de ressource de substitution, en regardant les impacts sur les nappes de surface et le milieu aval. Les économies d'eau sont aussi importantes à faire. Il faut trouver la solution à la bonne échelle. Des avancées ont aussi été faites sur la connaissance du Cénomaniens Sud Gironde.

M. Baudy remercie M. Ducout. Il indique que cet InterCLE scelle une réflexion menée par chacun, le travail doit se faire ensemble. Le travail de la CLE Leyre est plus préventif que curatif. Un bon travail est fait. Tout le monde a conscience de cette problématique, c'est une bonne chose de se retrouver, les 3 SAGE, pour avancer et préserver le territoire.

M. Méric explique que le SAGE Ciron a fait des investissements sur la recherche et la connaissance depuis plus de 15 ans ce qui n'est pas toujours compris par tous mais qui est important (repérage des zones humides, partenariat avec l'INRA sur le Ciron, avec le Parc Naturel Régional sur les nappes et cours d'eau). Ces études sont importantes pour la technique de la CLE mais il est aussi important de partager cette connaissance avec la population (lettre d'information) mais aussi avec les autres CLE.

### **2. Présentation du SAGE Ciron : enjeux et contraintes**

La présentation est faite par M. Sébastien IROLA (animateur SAGE Ciron).

Il présente les caractéristiques du SAGE dont le périmètre approuvé en 2007 a été modifié en 2013 pour coller au périmètre hydrographique du bassin versant du Ciron : 1 311 km<sup>2</sup>, 58 communes sur 3 départements.

Le SAGE Ciron a été approuvé en préfecture le 31 juillet 2014 et la CLE a été renouvelée en septembre 2015. M. Méric en est le Président et la CLE est composée de 48 membres.

Le SAGE Ciron repose sur 6 grands enjeux, 19 objectifs, 44 dispositions et 6 règles. L'enjeu D sur la gestion quantitative est ce qui fait que cette interCLE se tient aujourd'hui.

Il y a eu des constats sur la méconnaissance des débits sur le périmètre du SAGE car sur les 700 km de cours d'eau, il n'y a qu'une station de mesure, une géologie complexe et des relations nappes cours d'eau à identifier.

Les objectifs prioritaires sont d'améliorer la connaissance sur l'hydrologie et l'hydrogéologie du territoire, d'où l'étude conjointe menée avec le parc sur l'amélioration de la connaissance des nappes du Plio-quadernaire.

### **3. Présentation du SAGE Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés : enjeux et contraintes)**

La présentation est faite par Mme Cathy Navrot (animatrice SAGE Leyre).

Elle explique que le périmètre du SAGE a été approuvé en juillet 2001 et modifié en 2013. Le territoire couvert est de 2 395 km<sup>2</sup>, sur 42 communes et 2 départements. La CLE est composée de 58 membres sous la présidence de M. Baudy.

Le SAGE Leyre révisé est un document renforcé avec des enjeux et objectifs réaffirmés. Le SAGE a 22 objectifs, 88 dispositions et 2 règles. Il y a 8 SAGE limitrophes, mis en œuvre ou en cours d'élaboration, d'où l'importance du travail en InterSAGE.

Au niveau de la nappe du Plio-quadernaire sur les SAGE Leyre et Ciron, on sait que l'aquifère est formé de plusieurs couches géologiques avec une géométrie complexe liée aux conditions de dépôts des différentes formations. Il y a des connexions hydrauliques avec les eaux superficielles. Il reste à affiner les connaissances sur des échelles restreintes car il y a une bonne connaissance régionale de cette nappe mais de fortes disparités au niveau local.

Une étude conjointe est portée par les 2 SAGE sur les caractéristiques hydrologiques des territoires, les caractéristiques hydrodynamiques des nappes et sur les modalités d'échanges entre nappes et cours d'eau. Cette étude est prévue pour durer 3 ans et est menée par ANTEA. Les résultats permettront d'alimenter le modèle hydrodynamique du BRGM pour quantifier les échanges

nappes/milieus superficiels et délimiter la nappe d'accompagnement. Cela permettra une co-construction des principes de gestion en particulier en cas de déficit en eau.

Mme Navrot termine sa présentation en expliquant le financement du SAGE Leyre et en indiquant les coordonnées des cellules d'animation des 2 SAGE.

#### **4. Présentation du SAGE Nappes profondes : enjeux, objectifs et stratégie pour l'atteinte des objectifs, focus sur la nécessité de modifier les sources d'approvisionnement en eau potable et sur les moyens de procéder à ces substitutions**

La présentation est faite par M. Bruno de Grissac (secrétariat technique de la CLE SAGE Nappes profondes de Gironde).

Il rappelle que le périmètre du SAGE couvre l'ensemble du département de la Gironde, et concerne 1,6 million d'habitants, avec un taux d'accroissement de la population de 1,4% par an. Le SAGE concerne quasi exclusivement l'alimentation en eau potable et ne s'intéresse qu'aux eaux souterraines.

L'animation du SAGE est assurée par le SMEGREG en tant que secrétariat technique, le secrétariat administratif de la CLE étant porté par le Département de la Gironde.

Le périmètre du SAGE Nappes profondes de Gironde a été arrêté en 1998, la CLE en 1999 et le SAGE en 2003. Ce dernier a été révisé en 2013.

Les volumes prélevés en Gironde, tous usages confondus mais hors refroidissement du CNPE du Blayais (4 milliards de m<sup>3</sup>), sont pris pour moitié dans les nappes profondes et pour moitié dans les eaux de surface et nappes phréatiques, 160 Mm<sup>3</sup> dans chaque cas. Sur les 160 Mm<sup>3</sup> prélevés dans les nappes profondes qui sont concernées par le SAGE, 73% le sont pour l'eau potable, 17% pour l'agriculture et 10% pour l'industrie.

Pour la gestion quantitative, des bilans s'avèrent déséquilibrés à grande échelle sur certaines zones ce qui amène à classer comme déficitaires certaines unités de gestion. Pour ce qui est de la gestion en pression, il y a un risque de salinisation à l'Eocène inférieur à moyen sur Médoc Estuaire, un risque de dénoyage à l'Oligocène en zone centre et des zones à enjeux aval sont en cours d'identification, zones dans lesquelles il faut garantir un flux suffisant pour alimenter les milieux.

M. Ducout précise que dans la zone Centre, deux nappes sont déficitaires, l'Eocène et le Crétacé, et que l'Oligocène est à l'équilibre. Seul le Miocène est non déficitaire dans cette zone. M. Dupiol s'interroge sur l'évolution à long terme. M. de Grissac indique que les nappes dites profondes ont une grande inertie, la réaction est lente. « Ces nappes réagissent encore au petit âge glaciaire ».

M. de Grissac indique qu'au-delà de la gestion en bilan, il faut aussi se préoccuper de la piézométrie car la pression permet d'éviter l'inversion des alimentations entre les nappes et les cours d'eau. Il illustre son propos en indiquant qu'il est nécessaire pour le Ciron d'avoir une gestion en pression du Miocène pour protéger le Ciron. Le travail sur ce point est en cours.

M. Dupiol indique qu'il n'y a pas d'urgence mais l'augmentation démographique et celle de la consommation vont de pair. M. Ducout explique que dans le SAGE révisé, l'augmentation de la population a été prise en compte ainsi que le réchauffement climatique notamment par la baisse de la pluviométrie, en partie. De plus, il note que la consommation par habitant diminue en France. A ce jour, même avec l'hypothèse de l'augmentation de la population, les volumes seront suffisants avec les 2 ressources de substitution envisagées. Lors du travail sur la grande aire métropolitaine en 1975, il y avait déjà une réflexion sur le fait de prendre de l'eau dans la Garonne mais il faut regarder qu'il n'y ait pas d'enjeu aval. M. Dupiol affirme que c'est un sujet important sur lequel les élus sont engagés, notamment au niveau des documents d'urbanisme. M. Ducout rappelle le besoin de compatibilité entre SAGE et SCoT et ajoute qu'il est possible qu'il y ait des blocages, par l'Etat, pour des autorisations nouvelles. La cellule ressource en eau existe aussi pour imposer des restrictions. Globalement, en Gironde, ça se passe bien, l'ensemble est cohérent car on travaille aux bonnes échelles (SAGE, SCoT).

M. de Grissac reprend sa présentation en indiquant que l'eau prélevée dans les eaux de surfaces et les nappes phréatiques va essentiellement à l'industrie et à l'agriculture. Ces ressources ne fournissent que 3% à l'AEP, essentiellement en provenance du lac de Cazaux. L'AEP vient quasi exclusivement des nappes profondes. Elle représente 93% des prélèvements dans les nappes profondes à l'équilibre et 92% dans des nappes profondes déficitaires. L'enjeu du SAGE est la pérennisation d'un mode d'approvisionnement en eau potable qui garantit à moindre coût une très grande sécurité sanitaire.

Le SAGE Nappes profondes a été révisé en 2013 et il en résulte 3 documents : le PAGD tomes 1 et 2 et le règlement. Parmi les orientations de gestion pour restaurer un bon état quantitatif, réduire les prélèvements dans les unités de gestion déficitaires et dans les zones à risque, il est préconisé en priorité une optimisation des usages et en complément indispensable, la mise en place de substitution de ressources après la révision des autorisations de prélèvements. En Gironde, le volume maximum prélevable en zone centre de l'Eocène est de 40 Mm<sup>3</sup>, le volume prélevé est de 60 Mm<sup>3</sup> et le cumul des autorisations se monte à 180 Mm<sup>3</sup>. La révision par l'Etat des autorisations de prélèvements a été faite mais va être reprise, les actions d'économie d'eau et de maîtrise des consommations sont en cours et devront être poursuivies et les projets de substitution de ressource sont en cours de mise en œuvre. En matière de substitution, il convient de préciser qui substitue, où, avec quelle ressource et quels moyens financiers.

Depuis la mise en œuvre du SAGE, il y a eu un découplage du lien entre consommation d'eau potable et augmentation démographique. Entre 2005 et 2013, malgré une augmentation de plus de 100 000 habitants en Gironde, les prélèvements dans le milieu naturel pour la production d'eau potable ont diminué de 9,3 Mm<sup>3</sup>, volume économisé grâce au travail sur les pertes des réseaux, une baisse de 1,6 Mm<sup>3</sup> dans les logements, une diminution de 1,5 Mm<sup>3</sup> grâce aux efforts des collectivités. A noter une hausse de 2,1 Mm<sup>3</sup> due à la croissance des activités économiques.

M. de Grissac explique ensuite ce qu'est la substitution. Il est indiqué que la situation initiale est un captage dans une unité de gestion déficitaire. M. Ducout indique que la notion « déficitaire » peut être vraie dans un secteur et pas ailleurs. Il y a la possibilité de prendre dans l'Oligocène sur un secteur différent. Il faut connaître la géologie des sites. Après son explication sur la substitution illustrée à partir des forages de Bayas et Salignac, M. de Grissac indique qu'un grand projet de substitution est plus efficace d'un point de vue économique qu'une multiplication de petits projets locaux qui aurait un fort impact sur le coût d'accès à l'eau. Pour la recherche de ressources de substitution, de nombreuses ressources ont été étudiées en Gironde et classées au regard de nombreux critères. Un tableau récapitule cette comparaison des solutions envisageables. M. Ducout indique que sur Cestas, 30 000 m<sup>3</sup> étaient prélevés dans l'Oligocène pour les espaces verts. De nouveaux forages ont été créés au Miocène pour substituer ces prélèvements. Nous ne sommes pas encore, sur cet exemple, à l'échelle des grandes substitutions.

##### **5. Ressource en eau du Cénomaniens du Sud-Gironde : description, usages existants, présentation et mise en perspective des études déjà réalisées et à venir**

M. de Grissac revient sur la chronologie des questionnements et études menées sur le potentiel du Cénomaniens Sud Gironde pour confirmer qu'il s'agit d'une potentielle ressource de substitution structurante. En 2008, il a été conclu qu'il est possible de créer un champ captant dans cette ressource pour au moins 10 Mm<sup>3</sup>/an sur une nappe souterraine de bonne qualité non déficitaire. Mais il reste un questionnement sur l'impact d'un tel projet sur les eaux de surface. Un suivi a été mené sur ces eaux superficielles de 2009 à 2015 pour 100 000€. En 2016, le SMEGREG a repris les études pour permettre une appropriation plus facile par un ou des futur(s) maître(s) d'ouvrage et avancer vers une définition de projet plus proche de l'opérationnel. Un travail de recherche doctorale est mené sur 3 ans (partenariat SMEGREG-ENSEGID et appui du BRGM) pour améliorer les connaissances géologiques et hydrogéologiques, en tirer des modèles et y tester des scénarii optimisés pour la valorisation de la ressource cénomaniens du Sud Gironde comme ressource de substitution. M. Ducout indique que c'est ce qui a été fait sur la nappe Oligocène à Sainte-Hélène, champ captant Landes du Médoc, avec un maximum d'études possibles en amont pour aller vers la réalisation. Ici il y a encore beaucoup d'études à faire, notamment l'impact sur les ressources de surface.

Mme Labat qui mène ce travail de recherche poursuit la présentation. Les objectifs de ces investigations sont de comprendre l'architecture des corps sédimentaires aux abords de la structure anticlinale (pli formé pendant la création des Pyrénées) de Villagrains-Landiras et de comprendre les relations hydriques entre le Cénomaniens et les hydrosystèmes environnants (nappes sus-jacentes, cours d'eau et lagunes).

Mme Labat localise la zone d'étude et en donne la structure générale. Elle explique qu'il y a des incertitudes sur la géométrie et l'extension des biseaux sédimentaires et sur le sommet de l'anticlinal. L'acquisition de nouvelles données s'est faite grâce à 10 sondages carottés et 5 sondages destructifs ainsi que par le nouveau suivi piézométrique de 8 puits avec mesure du niveau d'eau en continu. Cela a permis de mieux comprendre l'extension des lacunes sédimentaires dans le sud de la Gironde, notamment la présence d'une première couche argileuse sur les calcaires du Crétacé.

Les propriétés réservoir des formations rencontrées ont été étudiées ainsi que le fonctionnement hydrologique. Cela a permis une modélisation de la structure qui ajoutée aux apports sur le fonctionnement hydrologique et aux éléments géochimiques ont permis la création d'un modèle hydrogéologique 3D. Mme Labat en a tiré une compréhension semi-quantitative des interactions locales entre les hydrosystèmes et des éléments de réponse sur l'exploitabilité de l'aquifère du Cénomaniens.

M. Ducout indique que c'est une étude complexe à mener et qu'elle se poursuit, il y a plusieurs secteurs avec des diversités géologiques fortes.

M. de Grissac rappelle que les sommes engagées sont conséquentes avec un financement de 50% de l'Agence de l'eau, l'autofinancement SMEGREG ayant pour origine les contributions à son budget à hauteur de 40% du Département, 40% de Bordeaux métropole et 20% des services d'eau potable membres du SMEGREG.

M. Dumeau du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon remercie pour la précision mais trouve que le périmètre d'étude est limité. L'impact sur l'apport en eau douce du bassin d'Arcachon sera-t-il connu avec la modélisation issue de cette étude ? M. de Grissac rappelle que l'enjeu à l'ouest n'est pas négligé. Alors qu'il existe des ressources potentielles vers l'ouest, le choix a été fait de ne pas s'y intéresser à ce stade pour laisser cette ressource à disposition du bassin d'Arcachon qui a besoin d'eau potable. L'impact minimal est recherché sur les eaux superficielles et sur les apports vers le bassin d'Arcachon. La question se pose sur un impact sur les affluents de la Leyre. M. Ducout indique que sur la carte on voit la Leyre et ses affluents dans la zone de recherche donc il faudrait par exemple un travail sur ce secteur pour voir les lieux de forage. On regarde principalement les impacts sur les lagunes et sur les débits de la Leyre et de ses affluents. Mme Labat ajoute que la géologie du bassin d'Arcachon est bien connue donc une étude n'est pas nécessaire pour le moment sur cette zone.

Mme de Lavergne rappelle que le SAGE Nappes profondes traite des nappes profondes ! Il faut prendre conscience qu'il y a un enjeu eau potable mais aussi un enjeu aquatique. Les 3 bassins versants du Gât Mort, du Ciron et de la Leyre sont les moins impactés en termes de fonctionnement à l'échelle de la Gironde, il n'y a pas de débit artificialisé et les milieux ne sont pas trop dégradés. Ce sont des joyaux de fonctionnement et de vie aquatique à l'échelle de la Gironde, des travaux d'amélioration sont encore en cours. Il y a donc nécessité de décloisonner les regards et de tendre vers un impact le plus faible pour les milieux superficiels, notamment avec l'effacement d'un barrage sur le Ciron qui permet un retour d'espèces de poissons.

M. de Grissac indique que ce sont ces enjeux que le SAGE prend en considération au travers de la notion de milieux aval. Le Saucats et le Gât Mort sont déjà très impactés par l'exploitation des nappes profondes. Les enjeux sont bien compris et les réunions de l'InterCLE le démontreront. Et il convient de rappeler que si le Cénomaniens devait donner lieu à une exploitation, chaque SAGE aura à se prononcer. M. Ducout rappelle que pour le champ captant des Landes du Médoc cette étude des enjeux aval a été primordiale (sur les lacs médocains).

M. Méric demande s'il y a une forte corrélation au niveau piézométrique entre les couches superficielles et profondes, si les nappes sont en relation. M. Ducout répond qu'il n'y a pas forcément de relation de l'une à l'autre mais que la pression joue sur l'autre. Cela n'a pas d'impact qualitatif. M. de Grissac ajoute que c'est un système à grande inertie avec des transferts de pression très rapides et des transferts de matière très limités, voire quasi nuls. Il y a des différences de pression importantes au sein des réservoirs superposés, des zones où l'eau se met en pression. On considère généralement que l'eau est incompressible à l'échelle à laquelle on travaille, sa compressibilité ne peut être prise en compte. Il y a peu de transfert de matière dans ces systèmes et donc pas de problème de qualité.

M. Peyrerre demande si, en ce qui concerne le creux piézométrique, il y avait un suivi sous la zone de Marcheprime/Gazinet/Cestas et si ce creux s'accroît ? M. de Grissac n'a pas de précision sur le point, il sait que les données existent depuis 1956, qu'Henri Schoeller avait alerté sur la situation et qu'à partir de 1958 un réseau de mesures a été mis en place. En ce qui concerne l'accroissement de ce creux, oui, il y a une surexploitation de l'Eocène et les prélèvements font baisser la nappe. Il rappelle cependant que la baisse du niveau n'est pas un indicateur systématique de surexploitation, il est normal que le niveau baisse quand on prélève dans une nappe captive. Pour préciser si une nappe est surexploitée ou non, il faut étudier ce qui se passe lorsqu'on arrête son exploitation : est-ce que la nappe va remonter ? va-t-elle retrouver son état initial ?

M. Ducout indique que sur Cestas, le niveau de la nappe ne bouge pratiquement pas depuis 25 ans sur le Plio-quatenaire.

M. Dumeau veut connaître les autres étapes après 2021 où il y aura potentiellement un modèle avec toutes les connaissances acquises. Il rappelle que le parc marin donne un avis sur ce qui est soumis à autorisation donc il faut la conformité du projet avec le parc marin. M. de Grissac précise que le modèle est un outil pour la simulation et les tests des projets. Il faut d'abord concevoir le projet. Les simulations auront lieu à partir de 2021, puis il faudra identifier un maître d'ouvrage...Il n'y a pas d'échéances immédiates. On part sur environs 10 ans !

M. Ducout conclut qu'avec la comparaison avec le champ captant des Landes du Médoc, 10 ans est un ordre de grandeur logique, il faut la meilleure connaissance avant tout.

M. Ducout salue M. Gillé, Président du SCoT Sud-Gironde et rappelle la notion de compatibilité entre SAGE et SCoT. Il indique que le maximum d'un point de vue de la connaissance scientifique sera fait comme pour le projet Champ Captant des Landes du Médoc à l'Oligocène.

M. de Grissac indique qu'il sera également important de mesurer l'impact des prélèvements dans le Cénomaniens sur les sources de Budos, première ressource en eau potable sur Bordeaux Métropole. Il est possible que le Crétacé alimente en partie les sources de Budos au vu de la température de ces sources.

M. Méric souhaite connaître les projets d'exploitation sur le Sud-Gironde. M. de Grissac indique qu'actuellement il n'y a pas de scénarii de prélèvements. Il reste à inventer les projets pour pouvoir les tester et donc projeter une implantation, un volume et les bénéficiaires du projet, et un ou des maître(s) d'ouvrage.

## 6. Conclusion par les Présidents de CLE.

En conclusion, M. Ducout est satisfait des présentations et des débats et rappelle qu'il faut respecter les intérêts des uns et des autres et qu'il s'agit de trouver le meilleur porteur pour prendre la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

M. Baudy indique que la réunion a permis à tous et à toutes d'identifier le travail fait par les différentes CLE et les organismes qui gravitent autour des SAGE. Il est important que les élus anticipent sur le développement de notre territoire, aujourd'hui tout le monde est conscient qu'il faut réduire notre empreinte sur la ressource.

M. Méric remercie pour ce moment de partage de connaissance et qu'il est nécessaire de poursuivre ces échanges afin d'avoir une connaissance de l'avancée des investigations.

M. Ducout rappelle la nécessaire solidarité globale entre tous les girondins. Il s'engage à ce qu'une réunion par an soit tenue sous le format développé ce jour et remercie l'ensemble des participants.

A Bordeaux, le 6 décembre 2019

Le Président de la CLE  
du SAGE Nappes profondes

  
Pierre DUCOUT

Le Président de la CLE  
du SAGE Ciron

  
Jean-Paul MERIC

Le Président de la CLE  
du SAGE Leyre

  
Serge BAUDY

## Annexe : liste des invités

<b>Collège des élus</b>			
<b>Titulaires</b>	<b>Collectivités</b>	<b>SAGE</b>	<b>Présence/Absence</b>
<b>BAUDY Serge</b>	SM PNR Landes de Gascogne	L	Présent
<b>BAUP Jeanne-Marie</b>	Maire d'Uzeste	C	Présente
<b>BERGADIEU Jean-Claude</b>	Communes de Gironde / Le Teich	L	
<b>CALDERON Pascal</b>	Maire de Captieux	C	
<b>CAMEDESCASSE Allain</b>	Associations des Maires de la Gironde	NP	
<b>CAMINS Béatrice</b>	SIBA	L	
<b>CARREYRE Philippe</b>	Communes de Gironde / Louchats	L	
<b>CHAUSSET Gérard</b>	Bordeaux Métropole	NP	
<b>COLMAGRO Chrystel</b>	Maire de Houilles	C	
<b>COUTIERE Dominique</b>	Conseil Départemental des Landes	L	
<b>DEDIEU Vincent</b>	SM du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	C	
<b>DESPERIEZ Jean-Luc</b>	Association des Maires de la Gironde	NP	
<b>DEXPERT Isabelle</b>	Conseil Départemental de la Gironde	C	Excusée
<b>DORNON Christiane</b>	Communes de Gironde / Le Barp	L	
<b>DUCOUT Pierre</b>	Association des Maires de la Gironde	NP	Présent
<b>DUPIOL Guy</b>	CDC Sud-Gironde (33)	L	Présent
<b>ESPUNY Stéphane</b>	Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de Lerm et Musset	C	Présent
<b>FERRY Didier</b>	Communes des Landes / Solférino	L	
<b>GANELON Claude</b>	Association des Maires de la Gironde	NP	
<b>GELLEY Vincent</b>	Communes des Landes / Sore	L	
<b>GILLE Hervé</b>	Conseil Départemental de la Gironde	C	Présent
<b>HARAMBAT Christian</b>	Communes des Landes / Liposthey	L	
<b>HEDOIN Jean-Marc</b>	CDC Cœur Haute Lande (40)	L	
<b>ICHARD Vincent</b>	CDC Cœur Haute Lande (40)	L	
<b>JACQUET Anne-Lise</b>	Bordeaux Métropole	NP	
<b>LABOUILLE Marianne</b>	Maire de Bourideys	C	
<b>LACAZE Patrick</b>	Communes des Landes / Saugnac-et-Muret	L	
<b>LACOME Michel</b>	Maire de Balizac	C	

<b>LAGARDERE Martine</b>	Maire de Lerm et Musset	C	Pouvoir donné à M. ESPUNY Stéphane
<b>LAMBERT Didier</b>	SI des Eaux et d'Assainissement du Sud Bazadais	C	
<b>LAMOTHE Philippe</b>	Maire de Lartigue	C	
<b>LANUSSE Denis</b>	Communes des Landes / Vert	L	
<b>LARIAU Christian</b>	Conseiller municipal de Losse	C	
<b>LARRAYADIEU Jacques</b>	CDC Cœur Haute Lande (40)	L	Présent
<b>LARRAYADIEU Marcelle</b>	Communes des Landes / Luxey	L	Excusée
<b>LARRUE Marie</b>	Communes de Gironde / Lanton	L	
<b>LASSALLE Jean-Claude</b>	Communes de Gironde / Cazalis	L	
<b>LASSALLE Jean-Claude</b>	<del>Maire de Cazalis</del>		-
<b>LE YONDRE Nathalie</b>	Communes de Gironde / Audenge	L	Excusée
<b>LEMONNIER Marie-Christine</b>	Communes de Gironde / Belin-Beliet	L	
<b>MERIC Jean-Paul</b>	SM d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron	C/L	Présent
<b>MORENO Guy</b>	SMEAG	C	
<b>OCTON Brigitte</b>	Communes de Gironde / Saint-Magne	L	Présente
<b>PAIN Cédric</b>	COBAN (33)	L	
<b>PEBEREAU Bruno</b>	Maire de St Martin Curton	C	
<b>PERRIERE Jean-Guy</b>	Communes de Gironde / Arès	L	
<b>PIQUEMAL Sophie</b>	Conseil Départemental de la Gironde	L	
<b>RENARD Alain</b>	Conseil Départemental	NP	
<b>REZER-SANDILLON Elisabeth</b>	COBAS (33)	L	
<b>RODRIGUEZ Laetitia</b>	Maire de Saint Léger de Balson	C	
<b>SABAROT Henri</b>	Conseil Régional	NP	
<b>SAUBUSSE Stéphane</b>	Conseil Départemental	NP	Présent
<b>SENLECQUE Marie-Pierre</b>	Communes des Landes / Le Sen	L	
<b>SEYVE Hervé</b>	Association des Maires de la Gironde	NP	Excusé
<b>SORE Serge</b>	Conseil Régional Aquitaine	L/C	Présent
<b>STURMA Francis</b>	Maire de Marimbault	C	
<b>TAPIN Martine</b>	Communes des Landes / Commensacq	L	
<b>TOSTAIN Emmanuelle</b>	CDC Val de l'Eyre (33)	L	
<b>TURON Jean-Pierre</b>	EPTB Nappes profondes de Gironde	NP	Présent
<b>VALIORGUE Magalie</b>	Conseil Départemental des	C	



	Landes		
<b>VEILLARD Carole</b>	Conseil Départemental	NP	
<b>VIDAL Hélène</b>	Conseil Départemental du Lot-et-Garonne	C	
	<b>Collège des usagers</b>		
<b>ALEZINE Thierry</b>		SEPANSO	Présent
<b>BACLE Sandra</b>		Prestataires des activités nautiques	
<b>BERGEZ Bernard</b>		Comité Régional de Conchyliculture Arcachon Aquitaine	
<b>BOUILLON Bernard</b>		Association Régionale des Amis des Moulins d'Aquitaine	Présent
<b>CAILLET Jean-Daniel</b>		Chambre de Commerces et d'Industrie de Bordeaux Gironde	
<b>CASTRO Amélie</b>		Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine	Présente
<b>DARRIET Yves</b>		Association Régionale de DFCI	
<b>DELAVERGNE Sophie</b>		Fédération de Pêche (FDAAPPMA)	Présente
<b>DROUILLARD Michel</b>		Association Régionale des Amis des Moulins d'Aquitaine	Présent
<b>FAGNIOT Délia</b>		Comité Local des Pêches Maritimes et Élevages Marins - CLPMEM	
<b>GRANGER</b>		Chambre d'Agriculture de la Gironde	Présent
<b>JOACHIM Gilles</b>		CRPF	
<b>LAVIGNE Michel</b>		Fédération de Pêche (FDAAPPMA des Landes)	Présent
<b>LEROUX Grégoire</b>		GRCETA	Représenté par Mme SOURISSEAU Justine
<b>LUCAS Joël</b>		Groupement de Défense Sanitaire du bassin versant de la Leyre	
<b>MARSAUX Emmanuel</b>		Chambre d'Agriculture de Gironde	Excusé
<b>MENAUT Sabine</b>		SEPANSO	Présent
<b>MINJAT Patrick</b>		Chambre d'Agriculture de la Gironde	
<b>NICOLAS Dominique</b>		CREPAQ	
<b>PAQUET Michel</b>		Chambre de Commerce et d'Industrie	Présent
<b>PEYSERRE Claude</b>		Association Familiale Laïque – Consommateurs	Présent
<b>PERAGALLO Jean</b>		CRPF	Présent
<b>QUERAUD Christiane</b>		Association des consommateurs (CLCV)	Présente
<b>RABLADE Bernard</b>		Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest	
<b>ROBIN Emmanuel</b>		Fédération de Chasse de la Gironde	Présent
<b>SOURISSEAU Justine</b>		GRCETA	Présente

<b>TACHON Arnaud</b>		Chambre d'Agriculture des Landes	
<b>TEYTAUD Michel</b>		SEPANSO	
<b>VERNAUDON Bernard</b>		Fédération de Pêche (FDAAPPMA)	
		Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde	
		Association Ciron Nature	
		Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine	
		Prestataires de canoë-Kayak	
		Association Régionale de Défense des Forêts Contre l'Incendie	
		SHEMA (producteurs d'électricité)	
		Landes Environnement Attitude	
		ODG Sauternes et Barsac	
		Conseil Départemental des Associations Familiales et Laïques	
	<b>COLLEGE DES ADMINISTRATIONS</b>		
<b>DEJEAN Gisèle</b>		ARS	Présente
<b>DOUERT</b>		Mission InterServices de l'Eau et de la Nature du Lot-et-Garonne	Présent
<b>DUBOIS</b>		DREAL Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Présent
<b>DUMEAU Benoit</b>		Parc naturel Marin du bassin d'Arcachon	Présent
<b>GARCIN Bernard</b>		CEA (Le Barp)	Présent
<b>GUIMON Eric</b>		Agence de l'Eau Adour Garonne	Présent
<b>MARTIN Ludovic</b>		DDTM Gironde	Présent
<b>MOUNEYRES Marie-Gabrielle</b>		DDTM Landes	Présente
<b>ROUSSIN Philippe</b>		Mission InterServices de l'Eau et de la Nature du Lot-et-Garonne	Présent
		Préfet coordonnateur de bassin – Préfet de Gironde	
		Préfet des Landes	
		Préfecture de la Gironde	
		AFB, Services départementaux, Gironde	
		AFB, Services départementaux, Landes	
		CEL / Camp du Poteau	
		ONF	
		DRJSCS Nouvelle Aquitaine	
		Mission InterServices de l'Eau et de la Nature de la Gironde	
		ONEMA	

		Le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale	
		Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Gironde	
	<b>Personnes complémentaires</b>		
<b>AUBOUY Dominique</b>		Mano (40)	
<b>BASTIAT Philippe</b>		Labouheyre (40)	
<b>BORDESOUILLES Anne</b>		GDSAA	Excusée
<b>BRICHE Nathalie</b>		Département de la Gironde	Présente
<b>BROWN Laura</b>		Lyre-ENSEGID	Présente
<b>CAVALCANTI Fernanda</b>		SMEGREG	Présente
<b>COIGNAT Eric</b>		Andernos (33)	Présent
<b>DOUEZ Olivier</b>		BRGM	Présent
<b>DUPUY Alain</b>		ENSEGID	Présent
<b>EISENBEISS Patrick</b>		SMEGREG	Présent
<b>FILLAT Eric</b>		Département de la Gironde	Présent
<b>de GRISSAC Bruno</b>		SMEGREG	Présent
<b>IROLA Sébastien</b>		Animateur SAGE (CLE Val de l'Eyre)	Présent
<b>LABAT Cloé</b>		SMEGREG-ENSEGID	Présente
<b>LAFFICHER Alexis</b>		SMEGREG	Présent
<b>LARBODIE Stéphanie</b>		Département de la Gironde	Présente
<b>LARROQUE François</b>		ENSEGID	Présent
<b>LEPORHO Justine</b>		GDSAA-STURGEON	Présente
<b>MATHIEU Damir</b>		Salles (33)	
<b>MAUCORT Clémentine</b>		Bordeaux Métropole	Présente
<b>NAVROT Catherine</b>		Animatrice du SAGE Leyre (PNR des Landes de Gascogne)	Présente
<b>PELOSI Joël</b>		Callen (40)	
<b>SARTRE Philippe</b>		Garein (40)	
<b>TARDITS Nellie</b>		Assistante technique SAGE Leyre	Présente